

LE P'TIT MÉTALLO... apprend à réduire ses déchets



... Et fait des économies. Du 18 au 26 novembre, c'est la semaine européenne de Réduction des déchets. Le P'tit Métallo compte bien faire sa part en se rendant sur la zone de gratuité qui s'établira devant la Ressourcerie, de 14 heures à 17 heures, samedi 24 novembre. L'occasion d'éviter la case poubelle à des meubles, de la vaisselle ou des bibelots qui peuvent encore servir, et de ne pas créer de nouveaux déchets en achetant du neuf !



SOLIDARITÉ. Troc. L'Espace de vie social organise son troc solidaire, jeudi 16 novembre, de 10 à 16 heures, à son local, 15 rue du Mas à Issoire. Seule condition pour participer, respecter les règles : les objets devront être propres, en bon état et non encombrants ; les jeux seront complets. La limite est fixée à 20 articles par personne et ceux qui n'auront pas été récupérés seront donnés à des associations. Infos au 04.15.62.01.00. ■

Issoire → Vivre sa ville

RECYCLAGE ■ Différentes catégories de bacs de recyclage de déchets sont à disposition dans les rues d'Issoire

Savez-vous bien trier vos déchets ?

Au mois de mai, de nouveaux bacs de tri ont été installés un peu partout dans Issoire. Entre la diversité des ordures et les couleurs qui leur sont attribuées, il est facile de s'y perdre. Eclairage.

Ludivine André-Duval

Depuis le 1^{er} mai 2021, les bacs de tri jaunes collectent tous les emballages. Avec cette extension des consignes, les quantités de déchets recyclés devraient augmenter de quatre kilogrammes par an et par habitant. D'autant plus que de nouvelles obligations concernant les composts apparaîtront à partir du 1^{er} janvier 2024.

Le tri des déchets peut se faire à domicile à l'aide de différents bacs qui seront ensuite collectés par le Syndicat intercommunal de collecte et de traitement des ordures ménagères (Sictom), ou dans les lieux publics grâce à des colonnes de tri. Détails.

1 Dans le bac jaune : 100 % des papiers et emballages

Les bacs jaunes collectent tous les emballages : en carton (bri-



BACS COLLECTIFS. Des containers publics sont à retrouver en ville pour pouvoir trier au mieux les déchets. PHOTO DAVID ALLIGNON

ques, cartonnets, boîtes), en plastique (pots, boîtes, barquettes, flacons, bidons, bouteilles, tubes, sacs et films plastiques), en métal (bouchons, couvercles, capsules, blisters médicaments, conserves, aérosols, canettes, tubes, boîtes) et en papier (journaux, publicités, cahiers, livres, sacs, enveloppes).

Néanmoins, il est nécessaire de

bien séparer le film plastique de son magazine avant de le jeter, même si les deux éléments se mettent dans le même bac.

Les emballages sont à jeter en vrac, non imbriqués les uns dans les autres. Ils ne sont pas forcément lavés mais doivent être vidés de leur contenant. Pour gagner de la place, il est préférable de plier les cartons.

2 Dans le bac gris : les déchets qui seront incinérés

Dans le « bac à ordures ménagères », se jettent dans des sacs-poubelles les déchets d'hygiène (mouchoirs, lingettes, cotons-tiges, cotons, couches, protections hygiéniques), les petits objets en plastique (stylos, rasoirs, brosses à dents), la vaisselle cassée, la literie, les balayures et les sacs d'aspirateurs.

3 Dans la colonne du verre : tout le verre sans bouchon

Les bouteilles, les pots et les bocaux se placent dans ces containers. Mais attention à bien enlever les bouchons et couvercles en métal qui sont à déposer dans le bac jaune.

4 Et le compost dans tout cela ?

Que ce soit dans un compost collectif ou individuel, les déchets naturels sont les bienvenus. Les restes alimentaires et les petits déchets de jardin (feuilles, tontes...) sont à placer dans ce petit bac.

Notons que dès le 1^{er} janvier 2024, les particuliers devront jeter leurs déchets organiques dans un compost. En effet, la présence d'un-bac de compostage sera obligatoire dans chaque

foyer, ou le compostage collectif devra être effectué. Cette décision provient de la loi Agec de 2020 sur la lutte antigaspillage et l'économie circulaire.

5 Tout le reste en déchetterie

Il faudra se rendre à la déchetterie pour les encombrants, les gros cartons, les déchets mobiliers (vieux meubles et vieux matelas), l'électroménager, les gravats, le bois, la ferraille, les textiles (linge et chaussures), les déchets de jardin (souches d'arbres, taille, branches), les déchets dangereux (peintures, solvants, produits nocifs), les casseroles, les jouets hors d'usage, les piles, les ampoules, les batteries, les radiographies médicales...

Sept déchetteries sont regroupées sur le secteur du Sictom Issoire Brioude (Langeac, Brioude, Brassac-les-Mines, Issoire, Vicle-Comte, Sauxillanges et Ardesur-Couze). ■

INFO PLUS

Mémo. Informations supplémentaires, vidéos et schémas explicatifs et ludiques à consulter ou à télécharger sur le site du Sictom Issoire Brioude (www.sictom-issoire-brioude.com).

De la poubelle au recyclage, le trajet des déchets des Issoiriens

Chaque année, le Sictom Issoire-Brioude collecte environ 4.000 tonnes de déchets dans les poubelles et containers des Issoiriens. Mais une fois dans les bacs, les débris ne disparaissent pas par magie...

Qu'il peut être agaçant, le tintamarre familier du camion poubelle qui passe avant l'aube sous nos fenêtres. Pourtant, sans son remue-ménage, c'est plus de 3.190 tonnes d'ordures ménagères et 900 tonnes de déchets recyclables qui s'amoncelleraient dans les rues d'Issoire chaque année(*).

« Une boîte de conserve peut, demain, se retrouver dans un cadre de vélo, ou dans une boule de pétanque », s'amuse Serge Batisse, directeur du Sictom Issoire-Brioude. Une fois déposés dans le bac jaune, les papiers, plastiques et autres emballages en plastique ou en métal sont



COLLECTE. Les ripeurs du Sictom récupèrent les déchets d'Issoire et de 158 autres communes. PHOTO DAVID ALLIGNON

acheminés au centre de tri de Paprec Auvergne, à Clermont-Ferrand. Là-bas, ils sont regroupés par types et vendus à des entreprises qui se chargent de leur donner une nouvelle vie.

« Les papiers et les cartons sont récupérés par Revipac.

L'aluminium, par Affimet, les petits aluminiums, par PreZero-PiralGMH. Les emballages en acier sont repris par Arcelormital, les journaux, magazines et prospectus par Norske. Paprec garde les articles de bureautique et le plastique est confié à Va-

lorplac ou Citeo. Le verre, enfin, est recyclé par O-I Manufacturing », détaille le directeur du Sictom. La plupart des entreprises reprenneuses sont situées en région parisienne, et c'est là-bas qu'elles revalorisent la matière première des débris pour leur donner une nouvelle utilité. « La majorité du plastique est recyclé en bouteilles d'eau, en vêtements polaires ou en tuyaux d'écoulement, par exemple », note le responsable.

Un taux de valorisation de 77 %

Malgré tous les efforts déployés pour informer les citoyens sur le tri des déchets, 20 % d'entre eux se retrouvent dans le mauvais bac, ou sont mal orientés par les machines de tri. « Cela a des conséquences financières pour nous. Nous revendons les matériaux à la tonne, et lorsque les déchets sont jetés au mauvais endroit

nous devons les réacheminer », précise Serge Batisse. En moyenne, 77 % des déchets collectés par le Sictom sont revalorisés. « Ce taux fluctue, c'est une moyenne générale sur 3 ans. »

Les ordures ménagères qui remplissent les bacs gris se montrent utiles une dernière fois avant d'être réduites en cendres. Elles sont confiées à Vernéa, aux portes de Clermont-Ferrand, qui se charge de leur incinération. En brûlant, elles « alimentent un réseau de chaleur, explique le directeur du Sictom. Cela enclenche le mouvement d'une turbine, qui produit de l'électricité. Celle-ci est ensuite réinjectée dans le réseau ». ■

Elora Mazzini

(* En 2022, le Sictom Issoire-Brioude a collecté au total 20.057 tonnes d'ordures ménagères et 5.665 tonnes de déchets via la collecte sélective (bacs jaunes). Rapports annuels consultables en ligne.